

# L'ACTE DE CRÉATION DOIT ÊTRE PENSÉ D'UNE MANIÈRE ORGANIQUE POUR CONTRIBUER À UNE CITÉ QUI N'EST PLUS GRISE

**MALTE MARTIN**

## **réinventer l'agora**

**Je suis scénographe urbain et cofondateur de la Plateforme Social Design qui regroupe des créateurs contextuels travaillant souvent dans des espaces urbains, des architectes, des paysagistes, des designers, des graphistes et des plasticiens. Cette plateforme est un bon observatoire pour de nouvelles pratiques de création et j'essaie de pointer quelques points de vigilance dans tout ce que l'on a entendu de superbe au cours de ce forum de Gennevilliers.**

Il y a 10 ans encore, ces nouvelles pratiques initiées par ces collectifs souvent pluridisciplinaires, étaient des démarches alternatives, souvent marginales et aujourd'hui, elles sont devenues une figure obligée du marketing territorial, et nous voici à un moment critique, à la croisée des chemins. Ces nouvelles pratiques doivent aussi nous interroger sur « comment les exerce-t-on ? » et « comment sont-elles utilisées aujourd'hui ? »

Je prends un exemple parmi d'autres. D'abord, sur ce qui a été affirmé ici et que je prône depuis des années que le créateur, l'artiste ne doit pas intervenir seulement à la fin du processus mais doit être intégré dès le départ. Ces questions-là ne peuvent rester une bonne intention mais il faut réfléchir à comment les concrétiser. La semaine dernière, justement, un promoteur m'appelle – de plus en plus de promoteurs ont pris conscience de l'intérêt de nos démarches – et m'a dit qu'il était sur un appel d'offre dans le 13<sup>e</sup>, demandant de l'innovation sociale, culturelle et si je voulais bien l'accompagner là-dedans pour faire la différence dans le concours par rapport à d'autres. Nous, créateurs de l'espace public, sommes de plus en plus confrontés à ces demandes qui supposent d'examiner si nous servons simplement d'alibi artistiques ou s'il y a un véritable désir et une compréhension de nos approches. Je venais justement de gagner un concours sur un cahier des charges semblable: mon rôle était de concevoir des dispositifs qui permettent des communs dans un habitat. Il me fallait alors des espaces à soustraire à la commercialisation de logements, mais le promoteur après avoir gagné le concours est revenu dans sa logique rentable pour gratter tous les m<sup>2</sup> à vendre. Ce conflit d'intérêt ne permet souvent pas que j'aille jusqu'au bout de mon acte de création.

Alors je pose cette question aux maires et aux promoteurs qui sont dans la salle: ne pourrait-on pas réfléchir à des mécanismes qui garantissent que ce n'est pas seulement un point louable dans un cahier des charges mais pour qu'ensuite, le processus soit accompagné et le travail de création soit garanti jusqu'au bout?

Si l'on veut penser la question de la création et de la fabrication de la ville, il faudra arrêter de penser l'art, le projet culturel comme un supplément d'âme, comme le bouquet de fleurs dans une cité grise, mais d'intégrer l'acte de création d'une manière organique dans la fabrication de la ville pour contribuer à une cité qui n'est plus grise, qui réinvente l'agora...

Je vous propose quelques pistes de réflexion et surtout des propositions souvent élaborées et expérimentées sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, mais transposables en grande partie ailleurs :

### **Crise de l'agora**

Je pense qu'il faut partir du constat d'une crise de l'agora dans notre société en général et sur des territoires avec des tissus péri-urbains et des villes-dortoirs et des banlieues en particulier.

Le mouvement des Gilets jaunes a mis à jour, entre autres, ce besoin de lieux de rencontre, de convivialité et même de délibération en transformant des non-lieux que sont les ronds-points en espaces publics, producteurs de communs.

En Île-de-France, la construction de 68 gares du Grand Paris Express pourrait être une chance inouïe de créer ces espaces. Pour le moment, l'essentiel de l'approche consiste en un traitement d'ingénierie de gestion des flux et des espaces commerciaux, même si par ailleurs il y a des efforts avec des missions d'accompagnements artistiques, mais qui influent peu sur ces questions structurelles.

À Clichy-Montfermeil, ville d'où est partie la révolte des banlieues en 2005, l'ANRU rénove et reconstruit pratiquement l'ensemble de la ville. Parallèlement, il y a un important programme de résidences artistiques avec les Ateliers Médicis. Les créations artistiques n'interviennent pratiquement pas dans la requalification de la ville et les constructions ANRU produisent la même médiocrité en termes de qualité urbaine qu'avant.

Une réflexion analogue s'impose sur les centres commerciaux qui sont devenus une sorte de substitut d'espace public.

### **Mieux connaître la création contextuelle**

Nous connaissons l'intervention artistique sous la forme d'accompagnement postérieur au processus de construction ou d'aménagement pour permettre des processus de participation ou d'appropriation. Nous connaissons le dispositif du 1% artistique qui ajoute une création artistique souvent réalisée avant l'ouverture de l'équipement construit, mais après le cahier des charges et le concours architectural.

Ces dispositifs peuvent avoir leur pertinence dans pas mal de cas. L'écueil de l'accompagnement peut être que l'intervention soit vécue comme une animation qui ne modifie plus l'usage futur ou qui ne permettra pas d'inscrire le plaisir artistique dans la durée. Le 1% ne permet pas dans la plupart des cas de penser l'acte de création d'une manière organique avec la programmation architecturale et se réduit à « parachuter » l'œuvre après coup.

Pouvons-nous, au-delà de ces dispositifs existants, penser une manière plus organique d'inclure la création dans les processus d'aménagement?

Je distinguerais trois dispositifs différents :

**1/** Une création artistique avec son autonomie intrinsèque, mais qui est pensée dès le départ avec l'architecte, l'aménageur, la collectivité comme un élément constitutif de la construction. Un 1% pensé dès le départ de la conception du bâti.

**2/** Une mission d'urbanisme transitoire, non pas comme un temps d'animation, mais comme une mission qui interroge les usages habituels pour les réinventer. Dans le sens d'une démarche de design social qui permet des diagnostics sensibles, du prototypage incluant les usagers et les habitants avec ensuite deux possibilités :

- › Aboutir sur des recommandations qui nourrissent le cahier des charges pour le futur projet urbain ;
- › Être évaluée pour aboutir, après avoir été éprouvée dans une phase-test, sur une deuxième mission pour transformer le dispositif d'une manière durable.

(exemples: créer des aires de jeu intégrées à l'habitat, avoir des dispositifs d'interaction entre habitants: mini-bibliothèque, sculptures murales modifiables, laverie commune avec ludothèque, etc.)

**3/** Un dispositif artistique et d'innovation intégré énoncé dans l'appel d'offre d'un projet urbain. Le groupement qui répond intègre dès le départ dans une recherche commune architectes, designers, artistes et chercheurs pour repenser les usages et donner place à la création (accompagnée par une AMO artistique partagée entre l'acteur public et privé).

## expérimenter les communs

**Une réflexion est nécessaire avec les opérateurs pour rendre possible des usages communs en requalifiant certains espaces et en intégrant ces besoins dans les cahiers des charges futurs.**

Deux propositions pour trouver des leviers au niveau institutionnel d'un côté et au niveau de l'initiative citoyenne de l'autre :

Là où les collectivités construisent elles-mêmes ou à travers des organismes parapublics, nous pourrions poser la question suivante :

**1/** Est-ce que les collectivités, les agglomérations, les départements pourraient eux-mêmes mettre en œuvre ou inciter les opérateurs publics comme les OPHLM à intégrer dans chaque nouvelle construction :

› une mission exploratoire de création pour expérimenter des dispositifs producteurs de communs et de création (par exemple des aires de jeux innovantes, des repair-ateliers, etc.)

Est-ce qu'au niveau national une initiative est à promouvoir pour inclure dans tous les contrats ANRU ce type de mission ?

› une forme plus légère pourrait être des résidences de création urbaine pour transformer l'espace public avec les habitants. Un programme de résidence de création urbaine (6 mois renouvelables) avec des collectifs d'architectes, de designers et d'artistes pourrait transformer des espaces publics ou communs (cours intérieures d'immeubles, etc.) en prototypant avec les habitants les aménagements...

**2/** Nous défendons des processus auto-initiés dans la fabrication de la ville. Aujourd'hui, ces approches sont presque devenues une injonction et le discours sur l'initiative citoyenne cache souvent un désengagement de la part des pouvoirs publics. Les « Tiers-lieux » deviennent la figure obligée de l'innovation sociale et culturelle. Nous savons aussi par expérience que les « permis de faire » et « l'initiative citoyenne » favorisent actuellement dans la plupart des cas des groupes de personnes qui ont le bagage culturel et le statut social pour structurer leur initiative et par là même attirent d'autres qui ont les codes culturels et les moyens d'y répondre. Ceci produit souvent malgré eux des lieux de l'entre-soi.

Dans un contexte d'affaiblissement sur des décennies du lien social dans son ensemble et des organismes qui structuraient les systèmes de solidarités il ne suffit pas de proclamer le droit à l'initiative ou à l'auto-organisation. Ce n'est pas que les

# Pour un laboratoire des Communs et de la création urbaine.

personnes dans des quartiers populaires n'auraient pas d'idées ou de besoins à formuler, mais que pour les mettre en œuvre, la course d'obstacles est beaucoup plus dure que pour des acteurs qui ont les entrées et les clés nécessaires. Je pense qu'il faut investir des structures d'*empowerment*, de mise en capacité des initiatives venant notamment des quartiers populaires.

› Est-ce qu'au niveau des établissements publics territoriaux ou d'un département nous pourrions mettre en place des « Laboratoires des Communs et de la création urbaine », des organismes qui auraient les moyens pour accompagner des initiatives d'habitants et d'acteurs locaux allant dans ce sens d'après le modèle des « Nouveaux commanditaires » ou du « Laboratoire de la Ciudad » de Mexico ? Des laboratoires avec des moyens en bonne partie donnés par le département mais qui auraient un statut suffisamment autonome pour favoriser des mises en capacité indépendamment des injonctions institutionnelles comme apparemment le vivent le « Laboratoire de la Ciudad » ou les « Nouveaux Commanditaires ».

› Des initiatives formidables ont été prises localement, mais elles restent souvent à une échelle qui ne permet pas des changements systémiques. Les LAB DES COMMUNS pourraient être l'outil pour faire de ces expériences des catalyseurs pour des transformations à l'échelle d'une collectivité, d'un département, d'une région...

**Malte Martin**

designer graphique  
et scénographe urbain